



Doc. 14014
19 avril 2016

Une réponse renforcée de l'Europe à la crise des réfugiés syriens

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, paragraphe 5, première phrase, remplacer les mots «Les trois pays» par les mots suivants:

«La Jordanie, le Liban et la Turquie».

Déposé par:

NAGHDALYAN Hermine, Arménie, CE
FARMANYAN Samvel, Arménie, PPE/DC
KARAPETYAN Naira, Arménie, PPE/DC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC
ZOHRABYAN Naira, Arménie, CE
ZOURABIAN Levon, Arménie, ADLE

1. 2016 - Deuxième partie de session

